Le prix des paysans

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2007)**

Heft 1717

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024204

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le prix des paysans

Marco Danesi

Eleveurs, céréaliers et maraîchers de ce pays veulent bien basculer dans le XXIème siècle, mais à leur rythme. Un domaine sur trois a fermé ces quinze dernières années. Et les revenus se sont effrités, selon le rapport de l'Union suisse des paysans (USP). Pendant ce temps, les exploitations ont gagné en surface (50% en moyenne). Les rendements ont explosé : en cinquante ans un hectare de céréales a doublé sa production, alors qu'une vache donne davantage de lait qu'il y a trente ans (2/3 de plus). Techniques de sélections performantes et engrais surpuissants sont passés par là, provoquant la riposte des écologistes et des méthodes dites biologiques, ou du moins intégrées. L'agriculture a découvert la polyvalence. Elle est devenue multifonctionnelle : pourvoyeuse de carottes, fromage et viande en même temps que dépositaire du paysage (article constitutionnel accepté par le peuple en 1996 et loi sur l'agriculture entrée en vigueur en 1999).

Cette métamorphose, à la fois «spontanée» et télécommandée (sous l'impulsion des différents programmes agricoles élaborés par Berne, dont le dernier, PA 2011, est toujours en discussion aux Chambres fédérales), s'explique par la nécessité d'une production adaptée à la demande contemporaine, capable de satisfaire les exigences du commerce national et international, entre globalisation à la carte et protectionnismes farouches, ainsi que par la volonté de stabiliser, voire de baisser, les prix à la consommation. Sans oublier la nécessité de réduire des dépenses fédérales de plus en plus contestées.

Or, si tout le monde semble d'accord sur la nécessité du changement, les opinions divergent sur sa cadence, son ampleur, sinon sa nature (voir la position extrême affichée par Avenir Suisse misant sur le désengagement de l'Etat en faveur de paysans entrepreneurs seuls maîtres de leur sort ou l'accompagnement progressif prôné par le PSS en vue d'une restructuration raisonnable dans la perspective européenne). Et l'individualisme paysan, encouragé par des mesures gouvernementales parfois discriminatoires (en généralisant le système des paiements directs, la Confédération réoriente son aide vers le secteur laitier promis à un bel avenir européen au détriment des grandes cultures et notamment du sucre, Agriculture : Paysans de tout le pays unissez-vous, Tille Albert (at), DP n°1691, du 02 Juin 2006), génère désunion et fuite en avant. On le voit avec les producteurs de lait qui soldent déjà leur bien, aveuglés par la disparition des contingents.

C'est pourquoi un débat clarificateur sur l'avenir de l'agriculture suisse, en premier lieu dans le camp paysan lui-même, devient urgent. Entre l'acceptation pragmatique du bouleversement en cours, avec tous les freins et les garde–fous imaginables, chère à l'Union suisse des paysans (USP), et la résistance active au nom de la proximité alimentaire, plutôt de mise chez Uniterre, syndicat champion du développement durable, il y a la place pour une attitude animée par le désir de produire – les paysans ne sont ni des fonctionnaires d'Etat ni les héros déchus du plan Wahlen – en dehors d'un régime rigide, complexe et déséquilibré.

Car, malgré quelques succès éphémères comptabilisés à Berne (cf. ci-dessous) et loin de l'Union européenne et de ses avantages - adhésion ou accord de libre-échange peu importe en définitive – le commerce international laisse peu de place au rêve d'autonomie paysanne ou à la pérennité d'un passé à bout de souffle. C'est pourquoi, la paysannerie suisse devrait tout d'abord rediscuter, sinon abandonner, un système qui arrose indûment transformateurs et industriels de la branche agro-alimentaire aux dépens des producteurs (cf. Paysans : Dommages collatéraux des subventions agricoles , Albert Tille (at), DP n°1706, du 20 Octobre 2006). Un système, certes riche en paiements directs et subventions, mais qui les enferme également dans des coûts de production prohibitifs – via l'interdiction des importations parallèles notamment – tout en leur reprochant la vie chère qui sévit. Alors que la chute des coûts de production – réduits d'un quart en peu de temps – ne génère pas de baisse dans les rayons des supermarchés où les prix ont continué d'augmenter (plus de 10% depuis 1993).

Le Conseil des Etats freine PA 2011

Forts d'une représentation aux Chambres fédérales – 12% des députés - qui excède leur effectifs réels - 3,8% des personnes actives (malgré l'introduction du système proportionnel en 1919 déjà, trop de cantons favorisent une forte présence des partis dominants, agraires dans certains cas, aux dépens des formations minoritaires, André Gavillet, DP n°1680) – les paysans ont réussi à freiner les ardeurs de la politique agricole de la Confédération (PA 2011), avec la bénédiction du Conseil des Etats. Les agriculteurs ont obtenu également le droit d'importer fertilisants et tracteurs, malgré l'opposition des chimistes et des constructeurs indigènes, ainsi qu'une rallonge budgétaire contre les réductions réclamées par le Département de l'économie.